

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 28 AVRIL 2026

DATE DE CONVOCATION

21/04/2026

DATE D’AFFICHAGE

21/04/2026

L’an deux mil vingt-six, le 28 avril à 19h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, La Maire

EN EXERCICE : 11

Etaient présents : Mmes KELLER Wendy, BRITSCHER Morgane, DUMAS Valérie, RUGGERI Stéphanie, Mrs GAZIN Jean Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, DOSDAT Livier et VERRIER Antoine

Formant la majorité des membres en exercice

PRÉSENTS : 09

Etaient absents excusés :

VOTANTS : 11

Mr ALBRECH Sébastien a donné pouvoir à Mme BRITSCHER Morgane

Mme CAPELLE a donné pouvoir à Mr GAZIN Jean Christophe

Etaient absents : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

VOTANTS : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

Madame la Maire informe les conseillers qu’elle souhaite adhérer à la MATEC (Moselle Agence Technique) qui a pour but d’apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI du département une assistance d’ordre technique ou administrative pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans les domaines suivants :

- la construction/réhabilitation de bâtiments publics (mairies, salles polyvalentes, écoles, accueils périscolaires, logements...) et l’architecture
 - la voirie et des travaux connexes (éclairage, assainissement pluvial...), l’urbanisme
 - l’aménagement qualitatif et sécuritaire des espaces publics (places, entrées de villes, traverses...)
 - les petits aménagements et équipements publics (aires de jeux, cimetières, parcs, etc...)
 - la prise en compte de la réglementation et de l’accessibilité "Personnes à Mobilité Réduite"
 - l’assainissement, l’eau potable, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), les Espaces Naturels Sensibles (ENS), l’environnement
 - l’énergie
 - le Service d’Assistance Technique aux Exploitants de Stations d’Épuration (SATESE)
 - le montage et la passation de marchés publics
 - le montage et l’animation de groupements de commandes en différents domaines
 - la recherche de subventions et l’aide au montage des dossiers de demande s’y rapportant
 - l’assistance juridique et le conseil aux Maires dans tous leurs domaines de compétences
 - le soutien méthodologique et l’apport d’expertise en vue de l’établissement de diagnostics préalables sur des ouvrages d’art communaux ou communautaires
 - les journées d’information et de formation à destination des élus.
- Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, décide à l’unanimité,

- **D’ADHERER** à « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE », Etablissement Public

Adhésion MATEC

- **DE MANDATER** Madame le Maire, pour Seille avec voix délibérative, aux Assemblées Générales de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE » selon les conditions de mandat fixées par l'article 5 des statuts figurant en annexe à la présente délibération.

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 07 mai 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire
Wendy KELLER



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture

Le 12 mai 2026

et publication ou notification

Le 12 mai 2026